Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 035-213503022-20260423-26_31-DE

Département : Ille-et-Vilaine
Arrondissement : Rennes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 AVRIL 2026

Le vingt-trois avril deux mil vingt-six, à vingt heures les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Onen-la-Chapelle se sont réunis, en séance ordinaire, à la salle du conseil municipal, sur convocation légale de Monsieur Le Maire le quinze avril deux mil vingt-six et sous sa présidence.

Date convocation
15 avril 2026

Conseillers

En exercice : 15
Présents : 14
Procuration : 1

Votants : 15

Vote pour : 15
Vote contre : 0
Abstention : 0

Présents

Jean-François BOHANNE
Véronique LETARD
Roger SOURDAINE
Céline MANDARD
Mickaël LORAND
Florence ROUVRAIS
Valérie BOISGERAULT
Gilbert COMMEUREUC
Candice BROWN
Olivier CESBRON
Mary DUPONT
Mickaël DELOURME
Aurélie BAUBRY-LOUVEL
Stéfan MAIDANATZ

Excusé(e)(s)

Christophe DUVAL donne procuration à Jean-François BOHANNE

Secrétaire séance

Roger SOURDAINE

THÈME : FINANCES **N°26.31**
Objet : Repas des ainés

Monsieur Le Maire rappelle que la Fête Populaire de la commune est le 30 mai 2026.
A cette occasion un repas est organisé chaque année pour les 65 ans et plus.

Monsieur Le Maire propose les tarifs suivants pour la participation au repas :

Habitants de la commune de + de 65 ans Ou Adjoints de la commune Ou Conjoints des conseillers	10€
Habitants de la commune de – de 65 ans Ou Hors commune	25€
Conseillers municipaux	Gratuit

Le règlement est à faire par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :
- Vote les tarifs énoncés ci-dessus
- Charge le Maire de la bonne exécution du dossier

Le Maire,
Jean-François BOHANNE